



Noirmont: zone humide

Par Diane Decamps

Le village de Noirmont est riche d'étangs et de zones humides. Ce n'est pas pour rien qu'un moulin et un petit ermitage y ont été bâtis. Prenons la Rue Vieille. Elle sillonne en pente douce entre pièces d'eau et marais avant d'aboutir en contrebas de l'église. Celle-ci, plantée sur un promontoire, domine les maisons alentour.

Un ancien moulin, dit de Cortil, rue du Bief, profite des eaux de l'Orne. Plus loin, le Ry d'Ernage alimente un chalet d'étangs et de marécages nichés dans les jardins, bordant de vieux vergers. Un chemin herbeux nous conduit vers un sentier discret, le long des prairies. Un chêne magnifique, ancêtre vénérable, déploie sa ramure impressionnante. Plus loin, un charme nouveau monte la garde devant un petit pont sur le Ry d'Ernage. C'est là, dans un fond de bocage discret que niche une ancienne bâtisse arborant le nom d'Ermitage. Devant lui, un étang accueille généreusement les canards, bernaches et autres poules d'eau. D'autres lieux humides s'échelonnent vers Cortil, alimentés par l'Orne qui n'hésite pas à déborder de ses rives pour s'étendre bien au-delà de son lit.



Le Patrimoine monumental de la Belgique

Par Jacques Reybroeck (Ancien directeur de l'administration du patrimoine, Membre de la CCATM)

C'est en 1971 que fut publié le premier volume de « l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique », réalisé par le Ministère de la Culture française.

Cet inventaire répondait à un souhait des Ministres responsables de la protection du patrimoine culturel immobilier dans les 21 pays qui faisaient partie du Conseil de l'Europe à cette époque.

L'événement était considérable car, pour la première fois, les autorités politiques européennes manifestaient leur inquiétude devant la dégradation d'un capital culturel.

Déjà il apparaissait que le patrimoine culturel immobilier était menacé par une civilisation dominée par les besoins de production, de circulation et de consommation. Cet inventaire, forcément rapide, était destiné à attirer l'attention des décideurs politiques, des promoteurs immobiliers et, bien entendu, de tous les citoyens sur les valeurs des monuments et des ensembles architecturaux anciens tant urbains que ruraux.

Ce premier relevé fut arbitrairement limité à la description d'immeubles d'avant 1850. Il s'est avéré très rapidement nécessaire de le compléter car le patrimoine se construit tous les jours et des réalisations contemporaines méritent d'y figurer. C'est pourquoi, la Région wallonne, compétente depuis la régionalisation, a actualisé l'inventaire, village par village, en y incorporant la notion d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle version, publiée aux éditions Mardaga, et consacrée aux communes de Chastre et de Walhain, vient de sortir de presse. J'invite tous ceux qui se sentent concernés par la protection du patrimoine chastrois et l'aménagement du territoire de la commune, à prendre connaissance de cet ouvrage parfaitement documenté et abondamment illustré par des photos et des cartes.

Chastre et Walhain / Patrimoine architectural et territoires de Wallonie

Mardaga 2008 / 17 EUR / ISBN 9782870099995

Diffusion: DGO4 - Diffusion des publications, rue des Brigades d'Irlande, 1 - B-5100 NAMUR

Du 20 au 26 juin 2007 CHASTROTTESS 2009 Elles reviennent!

Participez-y!

Règlement et informations sur <http://chastrottes-2009.blogspot.com>

Conseillers Communaux	Conseillers CPAS	CCATM:	ALE:
Hélène Ryckmans (081/61.34.58) Andrée Debauche (010/65.68.98) Thierry Henkart (010/65.06.14)	Jacqueline Colot (010/65.92.99) Christian Langerome (010/65.16.67)	Jacques Reybroeck (071/87.89.50) Catherine Brusselmans (081/60.05.94)	Michel Geerts (010/65.60.55) Editeur responsable : Thierry Henkart Rue du Centre 12, 1450 Chastre
www.ecolo.chastre@gmail.com		www.chastre.ecolo.be	



Félicitations pour la restauration de la maison communale. Toutefois, **CHOU ROUGE** pour la date d'inauguration du 30 mai (une semaine avant les élections !) avec la fête de la musique avancée de trois semaines et confisquée à des fins politiques.



CHOU BLANC pour l'échevin de l'Environnement, organisateur d'une conférence dans le cadre de la semaine sans pesticides, où l'on n'a parlé... que de pesticides et pas de la manière de s'en passer !



CHOU VERT aux organisateurs des soirées jeux de société, chaque dernier samedi du mois au Chalet (de 17 à 22h) : ils favorisent la convivialité et les activités intergénérationnelles (renseignements sur <http://sites.google.com/site/chaletchastre>)

Edito:

La révolution verte... une chance à ne pas manquer pour l'Europe



Par Philippe Lamberts, n°2 sur la liste ECOLO pour les élections européennes

« La réponse au changement climatique attendra bien que l'Europe soit sortie de la crise économique »... « Climat, environnement, énergie : ce ne sont pas des axes de développement pour la Région wallonne ». Incroyable mais vrai : il s'en trouve aujourd'hui encore pour prononcer ce genre de non-sens.

Le défi climatique, l'épuisement des ressources et de la biodiversité, la faim qui touche 1 milliard d'êtres humains, des atteintes de plus en plus sournoises à notre santé ; tout cela n'a pas été mis en veilleuse par la crise économique et financière que nous vivons. Le véritable enjeu politique d'aujourd'hui est : comment faire de notre réponse à ces défis l'instrument du redéploiement de notre économie. Energie, transports, construction, agriculture, enseignement et recherche ... voici autant de domaines où la transformation verte doit être véritablement lancée pour constituer le premier réservoir d'emplois. Des emplois pour tous types de qualification ; des emplois durables ; des emplois nombreux ; des emplois qui répondent d'abord et avant tout aux besoins humains, des générations d'aujourd'hui et de demain. Aujourd'hui déjà, un pays comme l'Allemagne a créé 1.4 millions d'emplois verts (dont 300.000 dans les énergies renouvelables seules) ; dans ce même pays - où règne la reine automobile - plus de per-

Suite en page 2

La feuille de Chou Vert

N°21

Avril 2009

Le journal de la locale ECOLO Chastre

Quelle Europe voulons-nous ?

L'Europe est-elle si loin de Chastre ?

Introduction par Hélène RYCKMANS 4^{ème} candidate à la Région

L'Europe telle que les Verts la proposent par Philippe LAMBERTS 2^{ème} candidat à l'Europe

Témoignages par quelques Européens du Brabant Wallon

Echanges avec la population de nos villages

Lundi 4 mai 2009 à 20h00 Salle du Tensoul (à côté du Musée français) Cortil

Entrée libre

Après le débat:
petit verre et spécialités européennes solidaires et bio à prix doux



sonnes travaillent dans les transports publics que dans la fabrication automobile.

L'Europe a largement raté la révolution industrielle des technologies de l'information : à de rares exceptions près (SAP, Nokia, Alcatel), ses champions sont tous américains. Pour nous écologistes, il ne peut être question de rater la révolution industrielle verte. C'est d'abord une question de nécessité – le changement climatique est en route et l'Europe a un rôle essentiel à jouer pour le contraindre. C'est aussi une question d'opportunité économique : déjà, les Etats-Unis d'Obama et la Chine se mobilisent massivement ; laisserons-nous passer notre chance ?

Mais attention, il ne s'agit pas de revenir au bon vieux temps : l'économie doit être remise au service du développement – durable – de l'humanité. Trop longtemps, on a opposé le développement durable et l'économie, et plus encore l'écologie et l'industrie. Si les relations entre écologistes et industriels ont pu être tendues aux premiers temps de notre entrée en politique, la multi-crise que nous vivons nous donne une occasion unique de forger de nouvelles alliances.

Pour les Verts, il n'y a pas d'avenir pour l'économie européenne sans base industrielle ; plus, il n'y a pas de réponse rapide et efficace au défi climatique sans une industrie qui innove. Terre de vieille industrie, l'Europe doit se mobiliser sans réserve pour se hisser à la pointe de la prochaine révolution industrielle, la révolution verte. Energie, transports, construction ... voilà autant de secteurs-cibles du volet industriel du Green New Deal dont les écologistes se veulent les plus ardents promoteurs. C'est là que doit se focaliser notre investissement financier et humain ; c'est là que se trouvent les gisements d'emplois - durables - d'aujourd'hui, demain et après-demain.

Comment sortir des crises multiples - finances, énergie, économie, social, climat, environnement - qui nous frappent aujourd'hui de plein fouet ?

Comment arrêter de faire toujours plus la même chose, pour finalement aller dans le mur ?

En donnant aux Verts la possibilité d'influencer l'Europe, vous donnerez la possibilité à l'Europe de changer le monde.

Chacune de vos voix sera précieuse pour :

- passer aux énergies renouvelables et durables ;
- lutter efficacement contre le réchauffement climatique ;
- favoriser une agriculture saine et rentable pour tous ;
- faire de l'Europe un levier d'émancipation sociale et économique ;
- protéger les droits fondamentaux des citoyens ;
- faire de l'Europe un acteur clé d'une autre mondialisation.

En donnant votre voix à Ecolo, vous contribuerez à rendre le monde plus vivable, dès maintenant et pour longtemps, jusqu'au cœur de nos villages.

Pour une Europe qui s'assume et va de l'avant, plus que jamais :

IL EST TEMPS DE PASSER DANS LE VERT

L'éolien à Chastre Qui fait du vent ?

Par **Andrée Debauche**

En octobre 2006, la liste ICr inscrit à son programme la relance de l'implantation d'un parc éolien à Chastre. Le 27 juin 2007, la société Aspiravi et l'administration communale présentent un projet (10 éoliennes entre les vallées de l'Orne et de la Houssière, sur les plateaux) qui se heurte à une réaction violente d'une partie de la population. Malgré tout, dans le Bien vivre à Chastre n° 41 (automne 2007), le Bourgmestre explique que l'étude d'incidences démarre et qu'il a demandé un autre projet, incluant des « retours » pour Chastre. Selon lui, le « dossier est loin d'être ficelé ».

En février 2008, le sujet est à l'ordre du jour de la 1ère réunion de la Commission de l'Energie. On y apprend que le projet serait « mal parti » et que le Collège serait prêt à laisser tomber le projet, si les Chastrois ne l'approuvent pas. On n'a pas de nouvelles d'Aspiravi à cette date.

En juin 2008, à la 2e réunion de la Commission de l'Energie, un nouveau projet d'Aspiravi est sur la table : 8 éoliennes très peu visibles implantées plus vers Villeroix, à plus de 500 m des habitations les plus proches et à 750 m des « Sarrasins ». En même temps, le Bourgmestre évoque pourtant l'alternative d'un investissement dans une éolienne à Perwez. En outre, l'avant-projet du schéma de structure prévoit l'interdiction d'ériger des équipements techniques (éoliennes, mâts d'antennes...) sur les plateaux.

En septembre 2008, les réunions consacrées au schéma de structure confirment l'interdiction d'implanter des éoliennes sur les plateaux. Comme il n'y a pas d'autre endroit adapté à Chastre, le projet éolien semble enterré. Le schéma de structure est approuvé en décembre 2008 et Ecolo s'abstient lors du vote, entre autres à cause de la protection des plateaux qui exclut, semble-t-il, toute possibilité de projet éolien.

Enterré du projet donc ? Que nenni, à une question de Thierry Henkart, en novembre 2008, le Bourgmestre répond qu'on « n'a pas encore abandonné l'idée d'avoir des éoliennes dans la commune », qu'on pourrait déroger au schéma de structure si nécessaire, qu'on cherche encore une solution avec en contrepartie une réduction de la facture d'électricité des Chastrois.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que toutes ces prises de position très différentes engendrent une grande confusion. Veut-on brouiller les pistes ? Comprenez qui pourra ... et suite au prochain numéro !



Par Thierry Henkart, Héléne Ryckmans et Andrée Debauche

En plus des points mis à l'ordre du jour du Conseil communal par le Collège échevinal, chaque conseiller peut ajouter un point. Ecolo ne s'en prive pas, au grand dam de la majorité, qui estime que nous augmentons ainsi la charge de travail du Conseil ! Pourquoi ces points ? Pour amener dans le débat des thèmes « verts » et voir comment la majorité se positionne face à ces sujets. Pour élargir aussi le champ des préoccupations du Conseil (« penser globalement pour agir localement », sachant qu'aujourd'hui ce qui se passe à l'autre bout du monde peut changer notre quotidien, comme on l'a vu avec la crise financière). Petit clin d'œil : le débat suscité par ces points nous montre que la majorité n'est pas aussi unie qu'elle le prétend et que même au MR, l'unanimité n'est parfois que de façade !



Trouver à stationner près des gares Un problème à Chastre ?

Par **Hélène Ryckmans**

De nombreux Chastrois sont inquiets après les travaux (légitimes) des TEC pour sécuriser leur domaine près de la gare de Chastre, afin d'y entreposer des bus articulés qui ne peuvent trouver place dans le dépôt actuel. Le parking devient difficile, sinon impossible pour ceux qui veulent prendre un train après 7h du matin. A Blanmont, l'espace de stationnement disponible à la gare est lui aussi saturé.

Le schéma de structure voté fin 2008 détermine pourtant les quartiers à densifier en fonction des gares. A l'avenir, il y aura non seulement de plus en plus d'habitants près des gares (on espère qu'il iront prendre le train à pied ou à vélo), mais les gares attireront de plus en plus de navetteurs lassés des embouteillages, et venant aussi de communes avoisinantes ou de parties plus décentrées du village. Les autorités communales ont-elles pris la mesure de ce problème ? Jusqu'ici, nous craignons que non. A une question orale d'ECOLO, le Bourgmestre et l'Echevin de l'Urbanisme ont répondu qu'il serait possible d'envisager la stationnement au bout de l'autre quai (face à l'ancienne sucrerie) pour autant que la SNCB ne doive pas y faire des travaux ou y entreposer du matériel et tant que les travaux de rénovation du quartier de la gare n'ont pas commencé. Nos édiles veulent sans doute renforcer la place des transports en commun à Chastre, mais comme ils ne prennent pas souvent le train, ils ne se sont visiblement pas demandé où les navetteurs allaient pouvoir laisser leur voiture près des gares...

PLUS DE BUS PARTOUT !

JE VOUDRAIS PAS VOUS DÉCOURAGER MAIS LA DERNIERE FOIS QU'ON A VU UN BUS ICI C'ÉTAIT PENDANT LA GRANDE GUERRE !



Quoi de neuf au conseil communal ?

Parmi tous ces points, qu'est-ce qu'ECOLO a obtenu de concret ?

- l'introduction de quelques SUL (sens uniques limités), rue des Maîtres et Drève Th. Parmentier, ainsi que rue des Sarrasins, en attendant que la CCAIM se penche sur le cas de la rue des Combattants et de la rue des Ruisseaux (février 09)
- l'interdiction du Mosquito (mai 08).

Pour les autres points, la majorité reste sur ses positions :

- il n'y aura pas de plan communal de réduction et prévention des déchets ni d'étude de faisabilité pour l'éventuelle introduction de conteneurs à puce (Chastre est « dans la bonne moyenne » en matière de déchets, et le conteneur à puce est cher et peu hygiénique, les Chastrois n'en voudront pas...);
- les subsides communaux aux associations sont réparés selon des critères que connaît le Bourgmestre et le Collège, mais pas question de les mettre par écrit dans un document (juillet 08), ce qui impliquerait une égalité de traitement pour toutes les associations;
- ce n'est pas le moment (pourquoi ?) de relancer le rapprochement entre les communautes, par exemple

par un jumelage avec une commune flamande et des échanges entre écoles, associations, clubs etc. (janvier 08) ;

- Ecolo n'aura toujours pas accès au bulletin communal « Bien vivre à Chastre », malgré la 2e recommandation ferme de la Commission du Pacte culturel qui demande l'ouverture du bulletin à la minorité (février 08) ;
- la protection des rivières et des ruisseaux, qui ne peut être assurée totalement par la pose du collecteur, n'est pas une priorité pour la majorité. Laissons ici le dernier mot à l'échevin : « Si on vous écoutait, on ne construirait plus rien dans les zones inondables » (mars 09, à propos des constructions rue de la Boulette).
- la commune est un (petit) actionnaire de Dexia, mais il n'est pas question pour elle d'aller jeter un regard sur ce que font des filiales étrangères de la banque, notamment en Palestine où elles financent l'implantation illégale de colonies israéliennes (ce point a suscité l'ire des conseillers MR estimant que « ça n'a rien à voir avec la politique communale »). A noter : beaucoup de communes (même MR) ont voté une motion dans ce sens, et le Conseil régional de Namur vient de la voter à la quasi unanimité.